

Conférences sur les anciennes abbayes et les vieux châteaux du Bas-Berry / par le Dr Fauconneau-Dufresne

Fauconneau-Dufresne, Victor-Albans (1798-....). Conférences sur les anciennes abbayes et les vieux châteaux du Bas-Berry / par le Dr Fauconneau-Dufresne. 1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Aussitôt après la mort de Jeanne, en 1505, les armes de Louis XII furent placées à son *châtel de Chastillon et dépendances*, et l'on voit encore sur la pierre d'une cheminée, au château de La Mardelle, ces armes et celles d'Anne de Bretagne, ainsi que leurs chiffres sculptés, peints et rehaussés d'or.

Après Châtillon, la rivière d'Indre entre dans la Touraine où nous n'avons plus à la suivre.

Parcourons actuellement les *bords de la Bouzanne* :

A l'origine de cette rivière se trouve Aigurande l'*Igorandis Biturigum*. Le château qui y existait autrefois n'a jamais joué qu'un rôle secondaire; dès le xv^e siècle il n'offrait plus que des ruines. Cette châtelonie fut vendue, en 1470, par Guy III de Chauvigny, à Jeanne Corrandon, femme de Jean du Puy, seigneur de Vatan et de Barmont. Elle rentra plus tard dans le patrimoine de Chauvigny.

La *forteresse seigneuriale de Cluis* reflète ses tours démantelées dans les eaux limpides de la Bouzanne. Ce qui subsiste encore de ses remparts atteste quelle dut être autrefois son importance. Le château construit sur le sommet d'un mamelon aux flancs abrupts, qui se détache du plateau où s'élève la petite ville de Cluis et s'avance vers la rivière, était déjà, par sa seule position, d'une approche difficile. La main de l'homme, venant en aide à la nature, en avait fait un séjour presque inexpugnable. La châtelonie de Cluis appartenait, dans l'origine, à des seigneurs auxquels elle avait donné son nom. Elle passa successivement dans plusieurs maisons, et finit par demeurer dans celle des Gaucourt, famille originaire de la Picardie qui s'était fixée au Berry. Jeanne de Preuilly, en épousant Raoul de Gaucourt, grand-maître de France, apporta à son mari la terre de Cluis, dont elle avait hérité de Jeanne de Naillac, sa mère, sœur du dernier des Naillac mort en 1439, sans laisser d'enfants. Mais ni Raoul, ni Charles, ses fils, ne prirent le titre de seigneurs de Cluis. Le premier qui le porta fut Charles II du nom, né vers 1455, capitaine de la maison de Louis XI, bailli de Berry et qui avait été *enfant d'honneur du roi*. Charles dut cette faveur à l'affection particulière que Louis XI portait à son père, en reconnaissance des bons services que ce seigneur lui avait rendus en différentes occasions.

Le château du Lys Saint-Georges, *oblicum Sancti*

Georgii, est situé sur le Gourdon qui est un affluent de la Bouzanne. Parmi les résidences féodales, ce château est un des plus remarquables. De profonds ravins n'en permettent l'approche que d'un seul côté. Du haut de la plate forme où il a été construit, on découvre un immense horizon qui embrasse une partie de l'arrondissement de Châteauroux et la presque totalité de celui de La Châtre. Ses tours, d'une forme irrégulière et voisines les unes des autres, sont aujourd'hui délabrées et couvertes de lierres. D'épaisses murailles, des fossés en partie pleins d'eau venaient s'ajouter aux avantages de la position et concouraient à faire du Lys Saint-Georges une place importante. Aussi les Anglais y placèrent-ils une forte garnison pendant leur occupation du pays. La forteresse était pourvue d'un puits profond, comme dans toutes celles pouvant être exposées à soutenir un siège.

Le droit de châtellenie et de justice haute, moyenne et basse, fut concédé au seigneur du Lys Saint-Georges dans l'étendue de la seigneurie, par donation d'André III de Chauvigny, du 31 juillet 1502. Aux droits de justice s'ajoutèrent ceux de justice patibulaire, de prévôté, d'assises, de scel aux contrats et autres appartenant à cet ordre de seigneurie, le plus élevé dans la hiérarchie féodale après les baronnies.

Au portail du château on voyait les armes de Bertrand et celles de Navarre. L'écusson de Gilbert de Bertrand était accompagné de deux bâtons, insignes du maréchalat. La devise de Bertrand était : *potius mori quam fœdari*.

Le château du Lys Saint-Georges se trouve mentionné au nombre de ceux qui appartenaient au célèbre Jacques Cœur ; c'est dans la suite qu'on le voit passer dans la maison des Bertrand. La Thaumassière donne une longue généalogie de la famille Bertrand. Le plus ancien des Bertrand venu à sa connaissance était Charles Bertrand, sieur de Boneix, de la Matha, du Chassin, de Serre et de Vichy. Il énumère les descendants divisés en branches de Beaumont, de Beuvron, de Paillière, de Coudière et du Lys Saint-Georges. Dans la branche du Lys Saint-Georges, Josseau Bertrand épousa Antoinette de Crevant, et fut le père de Gilbert Bertrand (1).

(1) Voir La Thaumassière, Raynal, Jean d'Anthon, Guichar-

Nous devons nous arrêter sur *Gilbert Bertrand*, car c'est de lui et de son époque que date la partie historique la plus curieuse du château du Lys Saint-Georges. En 1499, Louis XII avait attaqué Ludovic Sforce, duc de Milan (dit le more à cause de son teint basané), qui avait trahi les Français en formant la ligue de Venise. Trahi, à son tour, par les Suisses qu'il avait à sa solde, Sforce fut livré, le 10 août 1500, au duc de Luxembourg, sous le déguisement qu'il avait pris pour s'échapper. « Les cheveux tressés sous une coiffe, une gorgerette autour du cou, avec un pourpoint cramoisi, il fut conduit, dit Jean d'Authon, à La Trémouille qui le reçut bien. Le comte de Ligny l'emmena ensuite dans le château de Navarre et le confia à la garde du chevalier de Louvain. Bientôt après, il fut conduit à Suze, en Savoie, par le même comte de Ligny, et remis à Jacques de Crussol, grand pannetier de France, qui, avec deux cents archers de la garde et deux cents gentilshommes, le conduisirent à Lyon et le déposèrent au château de Pierre-Encise. En traversant cette ville, écrit Montfalcon, il avait une robe de camelot noir à la mode de Lombardie, et il était monté sur un petit mulet. Il y avait une grande foule dans les rues où il passa.

On le laissa pendant quinze jours au château de Pierre-Encise ; puis, après une halte de repos dans la grosse tour de Bourges, il fut transféré au château du Lys Saint-Georges et confié à la garde de Gilbert Bertrand. Il demeura prisonnier dans cette forteresse durant cinq années. Bertrand ne rendit pas sa captivité trop rigoureuse, car, au rapport de Chalmel, il avait la liberté de sortir du château accompagné de quelques gardes. Au bout de cinq années, il obtint d'être conduit à Loches, dans le voisinage de son neveu, François Sforce, qui était abbé de Marmontiers. Il y mourut en 1500 et fut inhumé dans l'église du château.

M. le comte de Maussabré nous a fait connaître la famille de Gilbert Bertrand à laquelle il appartient. Gilbert servait en qualité d'hommes d'armes dans la compagnie d'ordonnances commandée par le duc d'Or-

din, Humbert de Vellay, Mazeray, Daniel, Moréri, Chalmel, de Montfalcon (hist. de Lyon), Léon Mauduit (*Écho de l'Indre* juin 1873) et M. le comte de Maussabré (réponse à M. Mauduit).

léans; il était à Vercell et à Ast lors de notre première expédition en Italie. Il fut pourvu par le roi de la charge de bailli et gouverneur de la province du Berry, de conseiller et chambellan ordinaire du roi Louis XII. Ce fut lui qui fit bâtir la grosse tour du Lys Saint-Georges.

La terre du Lys Saint-Georges est restée dans la maison des Bertrand jusqu'en 1737. A cette époque, cette famille se transporta en Espagne, nous ne savons par quel motif, et la propriété fut vendue à Dubreuil-Dubost de Gargillesse.

Parmi les descendants actuels de ses anciens possesseurs, il faut citer don Manuel Bertrand de Lys, membre de la Chambre des députés d'Espagne en 1843 et 1847, directeur général du Trésor, ministre de la marine en cette même année 1847, puis ministre des finances, et ministre d'Etat en 1852. Il est père d'une nombreuse et florissante famille. M. de Mausabré a reçu communication d'une lettre adressée par lui au comte Bertrand de Beuvron, leur parent commun, par laquelle il témoigne que la famille n'a point oublié son origine berruyère et qu'elle reste fidèle à la devise et aux armes des Bertrand du Lys Saint-Georges.

Sur un autre affluent de la Bouzanne, appelé le *Crençois*, nous trouvons le *château de Bouesse*. Quand on arrive d'Argenton à Bouesse, le plateau que l'on suit, et qui se montre presque stérile, offre tout-à-coup une vallée fertile; cette vallée est celle du *Crençois*. Les héritages, séparés par des haies, couverts d'arbres et de verdure, annoncent combien le terrain est devenu précieux et l'intérêt qu'on met à lui donner tous les soins possibles.

La châtellenie de Bouesse faisait partie des possessions de la famille de Gaucourt depuis le xv^e siècle. Nous trouvons dans l'*Inventaire des titres du diocèse de Châteauroux* que, en 1461, un hommage fut rendu au seigneur abbé de Saint-Gildas par Charles de Gaucourt, chevalier, seigneur de Châteaubrun et de Bouesse, pour raison des fief et seigneurie de Bouesse, appartenances et dépendances, mouvant dudit seigneur abbé, à cause de sa croix et table abbatiale, que aveu et dénombrement sont fournis, en 1519 et 1538, par le même Charles de Gaucourt au même abbé de Saint-Gildas.

En 1540, le dénombrement est fourni au bailli de Berry, par Jean Fabre, écuyer, en raison de son fief et che-